

BREUILH, a attiré l'attention sur cette question de l'albuminurie, au Congrès de Washington, en septembre dernier, et a donné les conclusions suivantes qui pour lui résument la question en litige :

1^o L'albuminurie soi-disant physiologique ne saurait être considérée comme telle, attendu que, à l'état normal type, les principes albuminoïdes ne sont pas éliminés hors de l'organisme. Il doit donc toujours être question d'un état pathologique, ou, si l'on veut, d'une condition toujours anormale. Ce peut être quelque chose de bien léger ; le sujet peut croire être en parfaite santé, mais l'élimination de l'albumine par les reins indique toujours un certain manque d'équilibre contre l'ingestion et l'excrétion des matières albuminoïdes.

2^o Les faits établis jusqu'ici, concernant l'augmentation de la pression sanguine, ne peuvent être regardés comme concluants, parce qu'ils sont basés sur des désordres fonctionnels graves, siégeant en des organes autres que les reins.

3^o Les maladies du cœur les plus graves, à leur période de non-compensation, bien que s'accompagnant toujours de stase sanguine dans le rein, ne sont pas invariablement compliquées d'albuminurie. Celle-ci ne reconnaîtrait-elle donc pas une autre cause ?

4^o En augmentant la pression vasculaire générale au moyen de la transfusion, on donne lieu à de l'hémoglobinurie, quelquefois même à de l'hématurie, mais jamais à de l'albuminurie. L'augmentation de la pression sanguine ne peut donc pas, par elle-même, produire l'albuminurie.

5^o L'augmentation de la pression vasculaire produite en injectant dans la veine jugulaire une certaine quantité de sang défibriné, et en transfusant la même quantité de sang pur, produit à la fois, et l'hémoglobinurie et l'albuminurie, celle-ci en quantité considérable. Il est donc évident que l'état dyscrasique des albuminoïdes constitue, dans l'étiologie de l'albuminurie, la véritable cause de la filtration de l'albumine à travers les reins, lesquels sont forcés d'éliminer hors de l'économie tout ce qui y est inutile et même dangereux au maintien des autres fonctions.

Voilà où en est la question pour le moment. A coup sûr, elle mérite qu'on s'y arrête et qu'on l'étudie sous tous ses aspects. Les cas d'albuminurie soi-disant physiologique sont loin d'être rares, et il importe de pouvoir, au besoin, en établir le diagnostic et le pronostic d'une manière positive.

A chacun le sien.

Nous terminons, avec le présent numéro, la publication des comptes-rendus du Congrès de Washington. Ces comptes-rendus, nous les avons dûs à l'obligeance de notre excellent confrère du